



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Coaticook, le 24 août 2016

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la session ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook, tenue le 24 août 2016 à la salle Wallace de la susdite MRC.

Sont présents :

Jacques Madore	préfet	Saint-Malo (M)
Johnny Pizar	maire	Barnston-Ouest (M)
Bertrand Lamoureux	maire	Coaticook (V)
Bernard Vanasse	maire	Compton (M)
Martin Saindon	maire	Dixville (M)
Richard Belleville	maire	East Hereford (M)
Gérard Duteau	maire	Saint-Herménégilde (M)
Benoît Roy	conseiller	Saint-Malo (M)
Henri Pariseau	maire	Saint-Venant-de-Paquette (M)
Bernard Marion	maire	Sainte-Edwidge-de-Clifton (C)
Gilbert Ferland	maire	Stanstead-Est (M)
Nathalie Dupuis	maire	Waterville (V)

Est absent :

Réjean Masson	maire	Martinville (M)
---------------	-------	-----------------

---

**ORDRE DU JOUR**

**1.0 OUVERTURE DE LA SESSION**

**2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC**

**3.0 ORDRE DU JOUR**

**4.0 PROCÈS-VERBAUX**

- 4.1 Approbation de la session ordinaire du 15 juin 2016
- 4.2 Suivi des procès-verbaux
  - 4.2.1 Nettoyeur – État de la situation
  - 4.2.2 Projet de schéma d'aménagement et de développement durable – Avis gouvernemental
  - 4.2.3 Souper des fêtes – Édition 2016

**5.0 TRÉSORERIE**

- 5.1 Paiement des comptes
  - 5.1.1 Comptes payés
  - 5.1.2 Comptes à payer
- 5.2 Direction générale - Rapport sur la délégation d'autorisation de dépenses
- 5.3 Amélioration de l'habitat - Autorisation à déboursier
- 5.4 Suivis et transferts budgétaires
  - 5.4.1 Golf au profit de la Fête régionale de la famille - Bilan
- 5.5 Congrès 2016 de la FQM
  - 5.5.1 Inscription des élus et de la direction générale
  - 5.5.2 Frais d'hébergement
  - 5.5.3 Alimentation
- 5.6 Renouvellement des assurances - 386, rue St-Edmond
- 5.7 Assurances générales



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

5.8 Travaux de cours d'eau

**6.0 AMÉNAGEMENT -DÉVELOPPEMENT -ENVIRONNEMENT**

6.1 Document indiquant la nature des modifications à être apportées aux règlements d'urbanisme des municipalités de la MRC de Coaticook suite à l'entrée en vigueur du règlement 6-23.38

6.2 CPTAQ – Demande d'avis sur le projet de digue à Saint-Malo

6.3 Nouveaux circuits de transport urbain à Coaticook – Acti-Bus

6.4 Matières résiduelles

6.4.1 Rapport semestriel de gestion des matières résiduelles

6.4.2 Rapport d'activités des Écoconseillers

**7.0 AVIS DE MOTION**

7.1 Règlement abrogeant et remplaçant le règlement 4-009 (2012)- Code d'éthique des employés de la MRC de Coaticook **et dispense de lecture**

**8.0 RÈGLEMENTS**

8.1 Règlement relatif à la branche # 7 du cours d'eau Grenier traversant le lot 6C-P du rang 7 du Canton de Barford, circonscription foncière de Coaticook, dans la municipalité de Saint-Herménégilde, sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook

8.2 Règlement relatif à un cours d'eau sans nom traversant le lot 1 802 826 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Sherbrooke, dans la municipalité de Compton, sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook

8.3 Règlement modifiant le règlement numéro 6-23 concernant le schéma d'aménagement révisé sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook

**9.0 AUTRES AFFAIRES**

9.1 Projet pilote – Logiciel en prévention incendie

9.2 Gestion contractuelle – Déneigement

9.2.1 Poste de la SQ

9.2.2 MRC et Nettoyeur

9.3 Tournoi de golf – Édition 2017

9.4 Avenant au contrat de prêt conclu dans le cadre du FLI – Signature

9.5 Chemin des Cantons - Renouvellement

**10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS**

10.1 Procès-verbal du Comité administratif (CA) du 17 août 2016

10.2 Compte rendu du Comité de sécurité publique du 15 juin 2016

**11.0 RECOMMANDATIONS**

11.1 Comité administratif (CA) du 17 août 2016

11.1.1 Appui à la MRC de la Matapédia – Chemins municipaux et transport forestier

**12.0 CORRESPONDANCE**

12.1 Extrait du «Registre de Correspondance»



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**13.0 RAPPORTS**

- 13.1 Préfet
- 13.2 Délégations et porteurs de dossier
- 13.3 Directeur général et Équipe de la MRC
- 13.4 Autres informations et/ou rapports
  - 13.4.1 Circuit électrique - Lancement

**14.0 RETOUR SUR LA SESSION**

**15.0 CLÔTURE DE LA SESSION**

**1.0 OUVERTURE DE LA SESSION**

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h32 par le préfet, Monsieur Jacques Madore qui souhaite la bienvenue aux membres du conseil de la MRC et préside la rencontre.

Le directeur général Dominick Faucher est présent. Nancy Bilodeau, greffière et secrétaire-trésorière adjointe, fait fonction de secrétaire. Messieurs Bernard Vanasse, Réjean Masson, Benoît Roy sont absents lors de l'ouverture.

**2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC**

Rien à signaler.

**3.0 ORDRE DU JOUR**

**ATTENDU** que les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** qu'en vertu du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Martin Saindon  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bertrand Lamoureux

**IL EST RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour de la présente session ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tel qu'apparaissant à la présente et, en conséquence, une telle adoption vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		

CM2016-08-208



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Gérard Duteau	2	3,54		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>36/45</b>	<b>77,95 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

**4.0 PROCÈS-VERBAUX**

CM2016-08-209

**4.1 APPROBATION SESSION ORDINAIRE DU 15 JUIN 2016**

**ATTENDU** l'article 148.1 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) à l'égard de l'ordre du jour du conseil de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que les membres ont reçu copie du procès-verbal de la session ordinaire du 15 juin 2016 et n'en requièrent pas lecture ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bernard Marion  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gilbert Ferland

**IL EST RÉSOLU** d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire du 15 juin 2016, comme étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et, en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Gérard Duteau	2	3,54		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>36/45</b>	<b>77,95 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

**4.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX**

Monsieur Bernard Vanasse se joint aux délibérations du conseil de la MRC. Il est 19h55.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**4.2.1 NETTOYEUR – ÉTAT DE LA SITUATION**

Une mise en demeure de résiliation du bail fut transmise par huissier le 11 juillet, au locataire du 86, rue St-Edmond conformément au bail signé en mai 2013. Celui-ci a acquitté le 29 juillet, la totalité du montant indiqué dans la mise en demeure. Depuis, il a également acquitté les intérêts courus et ainsi que le mois courant. Un suivi serré sera exercé afin de ne pas répéter la situation.

Monsieur Benoît Roy se joint aux délibérations du conseil de la MRC. Il est 20h00.

**4.2.2 PROJET DE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE – AVIS GOUVERNEMENTAL**

Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a émis le 8 juillet l'avis gouvernemental conformément à l'article 56.4 de la LAU sur le projet de schéma d'aménagement et de développement de 3<sup>e</sup> génération que le conseil de la MRC a adopté le 17 février dernier. Certains aspects doivent être précisés et d'autres revus et/ou corrigés afin d'être conformes aux orientations ministérielles, et ce, avant l'adoption du second projet. Le directeur général fait une brève présentation de certains commentaires demandant de légères modifications et le conseil discute de certaines demandes jugées plus importantes. Un comité formé de quelques élus sera formé afin d'accélérer l'analyse des demandes des ministères et faire des recommandations au conseil de la MRC. Les élus suivants ont manifesté un certain intérêt à y participer : Jacques Madore, Bernard Marion, Réjean Masson, Martin Saindon, Bertrand Lamoureux, Gérard Duteau et Nathalie Dupuis.

**4.2.3 SOUPER DES FÊTES – ÉDITION 2016**

Comme la MRC est engagée dans la mise en œuvre d'un plan d'action pour la gestion de la diversité et un projet d'attractivité de la région et de rétention de main d'œuvre, le comité des employés de la MRC propose une soirée thématique pour le souper des fêtes de la MRC. La thématique, cette année, pourrait être l'Italie avec un menu et une déco à saveurs italiennes, etc. L'activité aura lieu à l'École Sancta Maria de Dixville. Le conseil apprécie l'originalité de la suggestion de thématique et menu «À l'italienne» et invite le comité des employés à aller de l'avant.

**5.0 TRÉSORERIE**

**5.1 PAIEMENT DES COMPTES**

**5.1.1 COMPTES PAYÉS**

La secrétaire-trésorière adjointe dépose la liste des comptes d'un montant total de 1 030 968,83 \$ payés au 24 août 2016 conformément à la réglementation en vigueur à la MRC de Coaticook.



CM2016-08-210

**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**5.1.2 COMPTES À PAYER**

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste suggérée des paiements des comptes d'un montant total de 24 273,94 \$ comme ici au long reproduite ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bernard Marion  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

**IL EST RÉSOLU** d'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste pour un montant total de 24 273,94 \$ d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>44/45</b>	<b>97,54 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION****5.2 DIRECTION GÉNÉRALE - RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION D'AUTORISATION DES DÉPENSES**

La secrétaire-trésorière adjointe dépose le rapport de la direction générale sur la délégation d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2016, pour les mois de juin et juillet, comme ici au long reproduit.

CM2016-08-211

**5.3 AMÉLIORATION DE L'HABITAT - AUTORISATION À DÉBOURSER**

**ATTENDU** que suite à la révision des processus et la décentralisation des activités de livraison des programmes de la Société d'habitation du Québec, la MRC de Coaticook, comme partenaire a maintenant une plus grande autonomie et plus de responsabilités ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que le dossier PRR 0005, dans le cadre du programme RénoRégion offert par la Société d'habitation du Québec fut analysé et jugé admissible ;

**ATTENDU** que le dossier PRR 0004, dans le cadre du programme RénoRégion offert par la Société d'habitation du Québec déjà analysé et jugé admissible a d'autres coûts admissibles ;

**ATTENDU** que les dossiers P-1103270 et P-1222852, dans le cadre du programme d'Adaptation de domicile offert par la Société d'habitation du Québec furent analysés et jugés admissibles ;

**ATTENDU** que le dossier P-1222793, dans le cadre du programme d'Adaptation de domicile offert par la Société d'habitation du Québec déjà analysé et jugé admissible a d'autres coûts également admissibles ;

**ATTENDU** que la MRC verse maintenant elle-même les montants de subvention aux bénéficiaires et entrepreneurs ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Martin Saindon  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bernard Vanasse

**IL EST RÉSOLU** d'autoriser le paiement du montant de subvention ou de majoration de subvention dans les dossiers précités des programmes RénoRégion et Adaptation de domicile, tous deux offerts par la Société d'habitation du Québec de même que les honoraires de l'inspecteur, Monsieur Pierre Laliberté dans ces dossiers.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>44/45</b>	<b>97,54 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**5.4 SUIVIS ET TRANSFERTS BUDGÉTAIRES**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**5.4.1 GOLF AU PROFIT DE LA FÊTE RÉGIONALE DE LA FAMILLE – BILAN**

Le tournoi de golf au profit de la fête régionale de la famille a permis de dégager un bénéfice net de 4 736,56 \$. Une baisse de 25 % comparativement à l'an dernier, explicable par une légère baisse du nombre de participants au souper ainsi que la remise des taxes pour l'activité.

**5.5 CONGRÈS 2016 DE LA FQM**

CM2016-08-212

**5.5.1 INSCRIPTION DES ÉLUS ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**ATTENDU** que le congrès 2016 de la Fédération québécoise des municipalités se tiendra du 29 septembre au 2 octobre à Québec ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Johnny Pizar  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Richard Belleville

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ de procéder à l'inscription des maires au congrès et en leur absence, de leurs représentants locaux ainsi que du directeur général, pour une dépense totale maximale de 10 180 \$, tel que prévu au budget ;
- ▶ d'affecter et d'engager le crédit net maximal de 9 400 \$ relatifs aux frais d'inscription des élus dans la catégorie de fonctions «*Fédération québécoise des municipalités, législation, perfectionnement*» ;
- ▶ d'affecter et d'engager le crédit net de 780 \$ relatifs aux frais d'inscription du directeur général dans la catégorie de fonctions «*Fédération québécoise des municipalités, administration générale, perfectionnement DG*» ;
- ▶ de requérir de la trésorerie le paiement desdites dépenses.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	6,11		
Bernard Vanasse	7	33,25		
Martin Saindon	2	7,29		
Richard Belleville	1	2,98		
Gérard Duteau	2	6,92		
Benoît Roy	1	5,00		
Henri Pariseau	1	1,03		
Bernard Marion	2	5,27		
Gilbert Ferland	2	6,26		





**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Nathalie Dupuis	5	21,10		
TOTAL	25/26	95,21 %	0	0

ADOPTION

CM2016-08-213

**5.5.2 FRAIS D'HÉBERGEMENT**

**ATTENDU** que le congrès 2016 de la Fédération québécoise des municipalités se tiendra du 29 septembre au 2 octobre à Québec ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Johnny Pizar  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bernard Marion

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'affecter et d'engager le crédit net maximal de 11 500 \$ relatifs aux frais d'hébergement des élus dans la catégorie de fonctions «*Fédération québécoise des municipalités, législation, déplacement congrès*» ;
- ▶ d'affecter et d'engager le crédit net de 600 \$ relatifs aux frais de séjour de la direction générale dans la catégorie de fonctions «*Fédération québécoise des municipalités, administration générale, déplacement DG*» ;
- ▶ de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	6,11		
Bernard Vanasse	7	33,25		
Martin Saindon	2	7,29		
Richard Belleville	1	2,98		
Gérard Duteau	2	6,92		
Benoît Roy	1	5,00		
Henri Pariseau	1	1,03		
Bernard Marion	2	5,27		
Gilbert Ferland	2	6,26		
Nathalie Dupuis	5	21,10		
TOTAL	25/26	95,21 %	0	0

ADOPTION

CM2016-08-214

**5.5.3 ALIMENTATION**

**ATTENDU** que le congrès 2016 de la Fédération québécoise des municipalités se tiendra du 29 septembre au 2 octobre à Québec ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'affecter et d'engager le crédit maximal de 500 \$ relatifs aux services d'alimentation dans la catégorie de fonctions «*Fédération québécoise des municipalités, administration générale, alimentation*» ;
- ▶ de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	6,11		
Bernard Vanasse	7	33,25		
Martin Saindon	2	7,29		
Richard Belleville	1	2,98		
Gérard Duteau	2	6,92		
Benoît Roy	1	5,00		
Henri Pariseau	1	1,03		
Bernard Marion	2	5,27		
Gilbert Ferland	2	6,26		
Nathalie Dupuis	5	21,10		
TOTAL	25/26	95,21 %	0	0

**ADOPTION**

CM2016-08-215

**5.6 RENOUELEMENT DES ASSURANCES - 386, RUE ST-EDMOND**

**ATTENDU** que les assurances générales biens, perte de revenu et responsabilité civile du 386, rue Saint-Edmond, soit le Nettoyeur, seront échues le 17 septembre 2016 ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte la soumission faite par Promutuel Coaticook-Sherbrooke ;

**ATTENDU** que celle-ci comporte une hausse de 85,02 \$ par rapport à l'année précédente et une hausse globale de 73,03 \$ sur une période de trois ans, soit ½ de 1 % ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bernard Marion  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Johnny Pizar



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ de renouveler les assurances générales telles que décrites à la présente pour la période du 17 septembre 2016 au 17 septembre 2017, pour un montant total de 1 784,33 \$, toutes taxes incluses, pour le 386, rue Saint-Edmond ;
- ▶ d'affecter et d'engager le crédit de 1 784,33 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement, administration générale - autres dépenses, assurances*» ;
- ▶ de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>44/45</b>	<b>97,54 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2016-08-216

**5.7 ASSURANCES GÉNÉRALES**

**ATTENDU** que les assurances générales biens, perte de revenu, cadres et dirigeants et responsabilité civile, etc. (La Mutuelle) seront échues le 22 octobre 2016 ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte la soumission faite par La Mutuelle des municipalités du Québec via le Groupe Ultima Inc. ;

**ATTENDU** la prestation payable en cas de responsabilité civile est de 2 000 000 \$ par sinistre et 3 000 000 \$ en responsabilité civile complémentaire ;

**ATTENDU** que celle-ci comporte une hausse de 404 \$ par rapport à l'année précédente, soit moins de ½ de 1 % ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bertrand Lamoureux  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Nathalie Dupuis



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ de renouveler les assurances générales telles que décrites à la présente pour la période du 22 octobre 2016 au 22 octobre 2017, pour un montant total de 23 147 \$, toutes taxes incluses ;
- ▶ d'affecter et d'engager le crédit de 23 147 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement, administration générale - autres dépenses, assurances*» ;
- ▶ de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>44/45</b>	<b>97,54 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2016-08-217

**5.8 TRAVAUX DE COURS D'EAU**

**ATTENDU** que des travaux de stabilisation des berges ont été effectués sur la propriété immatriculée 9907 60 5088 à Compton ;

**ATTENDU** que cette portion du ruisseau Veillette est un cours d'eau réglementé en vertu du règlement 5-029 (2015) de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que les propriétaires et/ou ayants droit des lieux se sont engagés à payer la totalité des frais ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bernard Vanasse

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'accepter les dépenses reliées aux travaux d'aménagement des berges à Compton, au coût total toutes taxes incluses de 45 005,35 \$ pour la propriété immatriculée 9907 60 5088 ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

- ▶ d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant total de 43 048,17 \$ à cet effet dans la catégorie de fonctions «*Aménagement, Hygiène du milieu – Cours d'eau, Services professionnels-Travaux*» ;
- ▶ de requérir de la trésorerie, le paiement desdites factures et le traitement approprié pour leur recouvrement auprès de la municipalité de Compton, ainsi que des frais de gestion applicables en vertu de la résolution CM2011-09-310 ;
- ▶ d'autoriser l'utilisation des revenus supplémentaires générés par la catégorie de fonctions «*Aménagement, recouvrement municipalités*» au remboursement desdites dépenses, et ce, jusqu'à concurrence desdits revenus supplémentaires.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>44/45</b>	<b>97,54 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**6.0 AMÉNAGEMENT- DÉVELOPPEMENT- ENVIRONNEMENT**

CM2016-08-218

**6.1 DOCUMENT INDIQUANT LA NATURE DES MODIFICATIONS À ÊTRE APPORTÉES AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME DES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE COATICOOK SUITE À L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 6-23.38**

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le document indiquant la nature des modifications à être apportées aux règlements d'urbanisme des municipalités locales, suite à l'entrée en vigueur de la modification 6-23.38 au schéma d'aménagement révisé et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Johnny Pizar  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Martin Saindon



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU** d'adopter le document indiquant la nature des modifications du schéma d'aménagement révisé tel que pris en compte par ce conseil, soit :

«En vertu du deuxième alinéa de l'article 48 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), lors de l'adoption d'un projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement, le conseil de la MRC doit adopter un document indiquant la nature des modifications qu'une municipalité devra apporter à sa réglementation d'urbanisme, advenant la modification du schéma d'aménagement.

Suite à l'entrée en vigueur du règlement n° 6-23.38 modifiant le schéma d'aménagement révisé, la Ville de Coaticook devra modifier sa réglementation d'urbanisme, plus particulièrement son plan d'urbanisme et son règlement de zonage afin de tenir compte du périmètre urbain et des règles relatives aux calculs des distances séparatrices agricoles telles qu'établies au Schéma d'aménagement révisé de la MRC de Coaticook.

Les autres municipalités de la MRC de Coaticook ne sont pas affectées par cette modification.»

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>44/45</b>	<b>97,54 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2016-08-219

**6.2 CPTAQ – DEMANDE D'AVIS SUR LE PROJET DE DIGUE À SAINT-MALO**

**ATTENDU** que la municipalité de Saint-Malo désire présenter, à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), une demande d'utilisation à des fins autres que l'agriculture pour des travaux de modification de structure du barrage (digue) X2145341 situé à l'exutoire du lac Lindsay ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que la CPTAQ pour évaluer la demande devra tenir compte du Schéma d'aménagement révisé de la MRC de Coaticook ainsi que son document complémentaire ;

**ATTENDU** l'avis de la coordonnatrice en aménagement du territoire et gestion des ressources naturelles de la MRC de Coaticook à l'effet que cette demande est conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement révisé de la MRC ;

**ATTENDU** que l'endiguement par exutoire a eu pour effet de maintenir le lac à un certain niveau, et ce depuis au moins les années 80 ;

**ATTENDU** que suite à une rupture au centre de la digue en 2012, le niveau d'eau du lac Lindsay a subi une baisse permanente ;

**ATTENDU** les conséquences néfastes d'une nouvelle rupture partielle ou pire d'une rupture complète sur la faune, la flore, les riverains et le lac lui-même ;

**ATTENDU** que l'objectif des travaux projetés est de remplacer la digue actuelle par une structure solide et durable, construite selon les règles de l'art, permettant de maintenir un niveau d'eau suffisant et sécuritaire dans le lac Lindsay afin d'assurer sa pérennité ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bernard Marion  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Martin Saindon

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'appuyer la démarche de la municipalité de Saint-Malo à l'égard de l'ensemble du projet décrit à la présente ;
- ▶ de renoncer par les présentes au délai de 30 jours, pour présenter quelques autres documents que ce soit, dans le dossier de ladite demande ;
- ▶ de transmettre copie conforme de la présente résolution à la CPTAQ ainsi qu'à la requérante.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	97,54 %	0	0

ADOPTION

CM2016-08-220

**6.3 NOUVEAUX CIRCUITS DE TRANSPORT URBAIN À COATICOOK – ACTI-BUS**

**ATTENDU** qu'un projet de six (6) circuits urbains à Coaticook élaboré par Acti-Bus de la région de Coaticook a été présenté au conseil de la MRC ;

**ATTENDU** que le projet serait accompagné d'un visuel approprié et d'une commercialisation ainsi qu'une campagne publicitaire de grande envergure ;

**ATTENDU** qu'Acti-Bus souhaite implanter rapidement les circuits ;

**ATTENDU** que plusieurs questions sont présentement sans réponse ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Nathalie Dupuis  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bernard Vanasse

**IL EST RÉSOLU** de demander à Acti-Bus de la région de Coaticook de revoir son projet de circuits urbains à Coaticook, d'en modifier certains aspects et de clarifier le montage financier afin que la MRC puisse étudier la possibilité d'une participation financière du monde municipal.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	97,54 %	0	0

ADOPTION

**6.4 MATIÈRES RÉSIDUELLES**





**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**6.4.1 RAPPORT SEMESTRIEL DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

La secrétaire dépose le rapport semestriel de gestion des matières résiduelles pour le premier semestre de 2016 en comparaison avec 2013, 2014 et 2015. Il y a très peu de variation dans la quantité des matières recyclables récupérée au fil des années. Toutefois, la quantité moyenne de déchets enfouis et la quantité de matières compostables récupérées ont légèrement diminuées (2 % pour les déchets et 4 % pour le compost) et le tonnage récupéré par la Ressourcerie est identique. Au niveau des plastiques agricoles, 14 tonnes de moins de matières ont été récupérées. La moitié des municipalités demeurent sous le seuil du 50 %, mais 4 municipalités ont franchi la barre du 60 % de mise en valeur des matières collectées, soient : Coaticook, Barnston-Ouest, Waterville et Saint-Venant-de-Paquette. Le rapport sera transmis aux municipalités locales.

**6.4.2 RAPPORT D'ACTIVITÉS DES ÉCOCONSEILLERS**

La secrétaire dépose le rapport d'activités des écoconseillers pour l'été 2016. Leur mandat était d'informer et de faire de la sensibilisation pour améliorer la gestion et le tri des matières résiduelles. La sensibilisation fut faite principalement grâce à l'inspection des bacs. Ainsi 1 708 bacs ont été inspectés, pour 1 270 adresses différentes. De plus, 200 enfants des SAE ont été sensibilisés à l'importance du tri des matières. Plus d'une centaine de multilogements, 3 campings et 27 industries, commerces ou institutions (ICI) ont également été visités. Malheureusement, malgré les campagnes de sensibilisation, on retrouve encore beaucoup de matières dans le mauvais bac. Le rapport sera également transmis aux municipalités.

**7.0 AVIS DE MOTION**

**7.1 RÈGLEMENT ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 4-009 (2012) - CODE D'ÉTHIQUE DES EMPLOYÉS DE LA MRC DE COATICOOK ET DISPENSE DE LECTURE**

**AVIS DE MOTION** est donné par le préfet Monsieur Jacques Madore qu'à une prochaine session de ce conseil, un règlement ayant pour effet d'abroger et de remplacer le règlement n° 4-009 (2012) étant le Code d'éthique des employés de la MRC de Coaticook sera présenté au conseil de la MRC. **Dispense de lecture est également demandée compte tenu que chaque membre du conseil a reçu, à même l'avis de convocation, copie du projet de règlement.**

**8.0 RÈGLEMENTS**



CM2016-08-221

**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**8.1 RÈGLEMENT RELATIF À LA BRANCHE # 7 DU COURS D'EAU GRENIER TRAVERSANT LE LOT 6C-P DU RANG 7 DU CANTON DE BARFORD, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE COATICOOK, DANS LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HERMÉNÉGILDE, SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK**

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le règlement numéro 5-037 (2016) - «*Règlement relatif à la branche # 7 du cours d'eau Grenier traversant le lot 6C-P du rang 7 du Canton de Barford, circonscription foncière de Coaticook, dans la municipalité de Saint-Herménégilde, sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook*», ayant pour objet de réglementer des portions de cours d'eau traversant le lot 6C du rang 7 du cadastre du Canton de Barford, Circonscription foncière de Coaticook, en la municipalité de Compton et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 15 juin 2016 ;

**ATTENDU** que les contribuables intéressés ont été avisés conformément à la loi ;

**ATTENDU** que la secrétaire rappelle l'objet du règlement et une copie dudit règlement fut remise aux membres du conseil de la municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook avec leur avis de convocation de la session ordinaire du 15 juin dernier ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Martin Saindon  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bernard Vanasse

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'approuver et adopter le règlement 5-037 (2016) - «*Règlement relatif à la branche # 7 du cours d'eau Grenier traversant le lot 6C-P du rang 7 du Canton de Barford, circonscription foncière de Coaticook, dans la municipalité de Saint-Herménégilde, sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook*» tel que présenté ;
- ▶ d'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la MRC, sous le numéro 5-037 (2016), et en conséquence, signé par le préfet et le secrétaire-trésorier, et déposé sous la garde de la greffière.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Gérard Duteau	2	3,54		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>44/45</b>	<b>97,54 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2016-08-222

**8.2 RÈGLEMENT RELATIF À UN COURS D'EAU SANS NOM TRAVERSANT LE LOT 1 802 826 DU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE SHERBROOKE, DANS LA MUNICIPALITÉ DE COMPTON, SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK**

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le règlement numéro 5-038 (2016) - «*Règlement relatif à un cours d'eau sans nom traversant le lot 1 802 826 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Sherbrooke, dans la municipalité de Compton, sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook*», ayant pour objet de régler des portions de cours d'eau traversant le lot 1 802 826 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke, en la municipalité de Compton et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 15 juin 2016 ;

**ATTENDU** que les contribuables intéressés ont été avisés conformément à la loi ;

**ATTENDU** que la secrétaire rappelle l'objet du règlement et une copie dudit règlement fut remise aux membres du conseil de la municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook avec leur avis de convocation de la session ordinaire du 15 juin dernier ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Johnny Pizar  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Benoît Roy

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'approuver et adopter le règlement 5-038 (2016) - «*Règlement relatif à un cours d'eau sans nom traversant le lot 1 802 826 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Sherbrooke, dans la municipalité de Compton, sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook*» tel que présenté ;
- ▶ d'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la MRC, sous le numéro 5-038 (2016), et en conséquence, signé par le préfet et le secrétaire-trésorier, et déposé sous la garde de la greffière.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	97,54 %	0	0

ADOPTION

CM2016-08-223

**8.3 RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 6-23 CONCERNANT LE SCHEMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK**

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook peut modifier son schéma d'aménagement suivant le processus établi par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1) ;

**ATTENDU** qu'un tel processus commence par l'adoption d'un projet de règlement et en spécifiant la fonction de la commission d'aménagement, l'endroit et l'heure d'au moins une assemblée de consultation sur le territoire de la MRC ;

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 15 juin 2016 ;

**ATTENDU** qu'une assemblée de consultation publique a eu lieu le 17 août 2016 et que personne ne s'est objectée ;

**ATTENDU** qu'un projet de règlement fut adopté le 15 juin 2016 et transmis au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, conformément à la loi ;

**ATTENDU** qu'un avis fut demandé au ministre en vertu de l'article 50 de la *Loi sur l'Aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1) et que le projet fut jugé conforme aux orientations ministérielles ;

**ATTENDU** que le présent règlement fut remis aux membres du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook lors de la convocation de l'assemblée du 24 août 2016 ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que le règlement n'a pas été modifié ;

**ATTENDU** que ce règlement a pour but de modifier le schéma d'aménagement et de développement afin de modifier un des périmètres d'urbanisation du territoire de la Ville de Coaticook notamment afin d'y intégrer l'exclusion de la zone agricole permanente accordée par la CPTAQ aux termes de la décision 401833 rendue le 6 avril 2016 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Johnny Pizar  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bertrand Lamoureux

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'adopter le règlement numéro 6-23.38 modifiant le règlement numéro 6-23 concernant le schéma d'aménagement révisé sur le territoire de la MRC de Coaticook, comme ici au long reproduit et tel que présenté ;
- ▶ d'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la MRC, sous le numéro 6-23.38 et en conséquence, signé par le préfet et la secrétaire-trésorière, et déposé sous la garde de la greffière.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	97,54 %	0	0

**ADOPTION**

**9.0 AUTRES AFFAIRES**

**9.1 PROJET PILOTE – LOGICIEL EN PRÉVENTION INCENDIE**

**ATTENDU** que plusieurs problématiques ont été et sont toujours encourues avec les logiciels de gestion de la prévention incendie Première Ligne de PG Solutions ainsi que celui de Target 911 de Beon ;

CM2016-08-224



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que suite à des discussions entre la MRC de Coaticook et les SSI de Coaticook, Compton et Waterville et l'équipe du Centre d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA), CAUCA a proposé à la MRC de participer à un projet-pilote qui permettrait à la MRC et les SSI d'être l'un des acteurs dans la conception et l'implantation d'un nouveau logiciel prévention mieux adapté à nos besoins ;

**ATTENDU** que le projet-pilote s'échelonne sur une période de 12 mois ;

**ATTENDU** que celui-ci n'entraînerait aucun coût autre que les ressources humaines nécessaires pour alimenter et tester le projet ;

**ATTENDU** l'expertise et l'historique de collaboration positif avec CAUCA depuis plusieurs années ;

**ATTENDU** que la municipalité de Compton a donné son aval au projet aux termes de la résolution 222-2016-08-09 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bernard Vanasse  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bernard Marion

**IL EST RÉSOLU** de participer au projet-pilote du Centre d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA), pour la conception et l'implantation d'un nouveau logiciel de prévention mieux adapté à nos besoins.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>44/45</b>	<b>97,54 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**9.2 GESTION CONTRACTUELLE - DÉNEIGEMENT**



CM2016-08-225

**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**9.2.1 POSTE DE LA SQ**

**ATTENDU** le conseil de la MRC de Coaticook a adoptée le 22 novembre 2010 une politique de gestion contractuelle en vertu de l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) ;

**ATTENDU** que cette politique a pour but d'assurer une saine concurrence entre les personnes voulant contracter avec la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que la transparence, l'équité et la saine gestion sont les principes qui doivent guider le processus d'octroi des contrats ;

**ATTENDU** qu'il y a lieu d'obtenir un nouveau contrat pour le déneigement et le sablage du stationnement du poste de police, celui avec les Entretiens Yannick Jean (2012) INC. ayant pris fin en avril cette année ;

**ATTENDU** que l'évaluation sommaire en se basant sur le coût des 5 dernières années est de moins de 5 000 \$ ;

**ATTENDU** qu'un tel contrat, même pour plus d'une année, pourrait être octroyé de gré à gré ou par invitation ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Martin Saindon  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Johnny Pizar

**IL EST RÉSOLU** de confier le mandat à la greffière d'obtenir un prix auprès d'au moins 3 entreprises, dont 2 de la région et ce, pour une période de 3 ans pour le déneigement et le sablage du stationnement du poste de police.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>44/45</b>	<b>97,54 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



CM2016-08-226

## LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

### Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

#### 9.2.2 MRC ET NETTOYEUR

**ATTENDU** le conseil de la MRC de Coaticook a adoptée le 22 novembre 2010 une politique de gestion contractuelle en vertu de l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) ;

**ATTENDU** que cette politique a pour but d'assurer une saine concurrence entre les personnes voulant contracter avec la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que la transparence, l'équité et la saine gestion sont les principes qui doivent guider le processus d'octroi des contrats ;

**ATTENDU** qu'il y a lieu d'obtenir un nouveau contrat pour le déneigement et le sablage du stationnement de la MRC et du Nettoyeur celui avec Excavation Le Petit Travailleur ayant pris fin en avril dernier ;

**ATTENDU** que l'évaluation sommaire en se basant sur le coût des 5 dernières années est de moins de 5 000 \$ ;

**ATTENDU** qu'un tel contrat, même pour plus d'une année, pourrait être octroyé de gré à gré ou par invitation ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Johnny Pizar  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bernard Vanasse

**IL EST RÉSOLU** de confier le mandat à la greffière d'obtenir un prix auprès d'au moins 3 entreprises, dont 2 de la région et ce, pour une période de 3 ans pour le déneigement et le sablage du stationnement de la MRC et du Nettoyeur.

#### VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	97,54 %	0	0

#### ADOPTION





CM2016-08-227

**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**9.3 TOURNOI DE GOLF – ÉDITION 2017**

**ATTENDU** que la dernière édition du tournoi de golf au profit de la fête régionale de la famille a dégagé un bénéfice net de 4 736,56 \$ ;

**ATTENDU** que pour une deuxième année consécutive, celui-ci se tenait au Dufferin Heights à Stanstead-Est ;

**ATTENDU** plusieurs irritants ont été soulevés, tels que l'absence de cantine, le vin non servi, etc. ;

**ATTENDU** que le comité a négocié avec le Club de golf de Coaticook pour l'édition 2017 ;

**ATTENDU** que le comité des employés a mis beaucoup d'efforts pour la sollicitation des cadeaux et propose un nouveau concept pour la prochaine édition ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Martin Saindon  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Richard Belleville

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ de tenir la prochaine édition du tournoi de golf au profit de la fête régionale de la famille de la MRC de Coaticook le jeudi 7 juillet au Club de golf de Coaticook ;
- ▶ de dégager le comité des employés de la recherche de cadeau et de remettre un cadeau par municipalité, d'une valeur minimale de 50 \$ en argent ou en produits/activités locaux ;
- ▶ d'informer les municipalités locales afin que celles-ci le prévoient lors de l'élaboration de leurs prévisions budgétaires.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	97,54 %	0	0

**ADOPTION**



CM2016-08-228

**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**9.4 AVENANT AU CONTRAT DE PRÊT CONCLU DANS LE CADRE DU FLI - SIGNATURE**

**ATTENDU** que le Gouvernement du Québec et le CLD de la MRC de Coaticook ont signé un contrat de prêt pour l'établissement d'un Fonds local d'investissement (FLI) le 15 octobre 1998 ;

**ATTENDU** que ce contrat de prêt précise les modalités de remboursement du prêt consenti au CLD ;

**ATTENDU** que suite au Discours sur le budget 2004-2005, le remboursement du FLI a fait l'objet d'un report de 5 ans, lequel a été confirmé dans un avenant au contrat de prêt ;

**ATTENDU** que suite à d'autres Discours sur le budget, le remboursement du FLI a fait l'objet d'autres reports, lesquels ont tous été confirmés par un avenant au contrat de prêt, à cet effet ;

**ATTENDU** que le 5 novembre 2014, le gouvernement du Québec signait avec les représentants des municipalités, le Pacte fiscal transitoire concernant les transferts financiers aux municipalités pour 2015 et une nouvelle gouvernance régionale ;

**ATTENDU** que la MRC assume depuis le 21 avril 2015 les droits et obligations relatifs au contrat de prêt conclu par le CLD avec le Gouvernement du Québec ;

**ATTENDU** que de nouvelles modalités d'utilisation des contributions versées dans le cadre du FLI ont été établies le 3 mai 2016 ;

**ATTENDU** que dans le Discours sur le budget 2016-2017, le ministre des Finances a confirmé la prolongation des prêts aux FLI jusqu'au 31 décembre 2019 ;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de modifier de nouveau contrat de prêt pour l'établissement d'un Fonds local d'investissement (FLI) de la MRC de Coaticook et à cet effet, le conseil prend en compte l'avenant 2016-1 et en fait sien comme si au long reproduit ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bertrand Lamoureux  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

**IL EST RÉSOLU** d'accepter la nouvelle modification du contrat de prêt pour l'établissement d'un Fonds local d'investissement (FLI) de la MRC de Coaticook et à cet effet autoriser le préfet à signer l'avenant 2016-1 tel que présenté au nom de la MRC de Coaticook.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Richard Belleville	1	1,53		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>44/45</b>	<b>97,54 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2016-08-229

**9.5 CHEMIN DES CANTONS - RENOUVELLEMENT**

**ATTENDU** que la route touristique signalisée, le «*Chemin des Cantons*», souhaite renouveler son entente quinquennale avec la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que le tracé du «*Chemin des Cantons*» traverse notre territoire ;

**ATTENDU** que la MRC de Coaticook s'est engagée au cours des 10 dernières années à soutenir le «*Chemin des Cantons*» dans sa mise en place, sa signalisation, sa coordination et sa promotion ;

**ATTENDU** que des efforts de promotion et visibilité ont été réalisés pour faire découvrir le «*Chemin des Cantons*» sur ses 430 km ;

**ATTENDU** que le «*Chemin des Cantons*» est un produit touristique régional mettant en valeur le patrimoine bâti et naturel des Cantons-de-l'Est ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bertrand Lamoureux  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bernard Marion

**IL EST RÉSOLU** de contribuer financièrement au développement et à la pérennité du «*Chemin des Cantons*» pour une contribution financière de 7 287 \$ à compter de l'exercice financier de 2017, et ce jusqu'à l'exercice financier de 2021 (période de 5 ans) et ce, pour un total de 36 435 \$, sur présentation de factures à cet effet.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>44/45</b>	<b>97,54 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

**10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS**

**10.1 PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ ADMINISTRATIF (CA) DU 17 AOÛT 2016**

La secrétaire dépose le procès-verbal du Comité administratif (CA) du 17 août 2016.

**10.2 PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE (CSP) DU 15 JUIN 2016**

La secrétaire dépose le procès-verbal du Comité de sécurité publique (CSP) du 15 juin 2016.

**11.0 RECOMMANDATIONS**

**11.1 COMITÉ ADMINISTRATIF (CA) DU 17 AOÛT 2016**

**11.1.1 APPUI À LA MRC DE LA MATAPÉDIA – CHEMINS MUNICIPAUX ET TRANSPORT FORESTIER**

**ATTENDU** que la MRC de la Matapédia sollicite l'appui de la MRC de Coaticook dans ses démarches auprès du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ainsi que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire leur demandant de se concerter pour analyser sérieusement la problématique du transport de bois sur les routes municipales et trouver à courte échéance, une solution acceptable à l'échelle des municipalités et de l'industrie forestière ;

**ATTENDU** l'importance de la ressource forestière au Québec ;

**ATTENDU** les impacts socioéconomiques que représente cette industrie ;

**ATTENDU** l'état des routes au Québec ;

**ATTENDU** que la municipalité d'Alberville, par sa résolution 152-11-2015, et ce «pour des raisons de sécurité et dû à l'état des routes, ordonne la fermeture immédiate et sans délais, aux transports lourds provenant de la forêt publique, et ce, jusqu'à ce qu'une entente soit conclue entre l'industrie et la municipalité» ;

**ATTENDU** qu'un comité de travail fut formé et s'est réuni à 3 reprises, mais n'a pu convenir d'une entente satisfaisante pour l'ensemble des parties représentées ;

CM2016-08-230



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que le comité a conclu unanimement que le règlement de cette problématique repose sur une volonté du gouvernement du Québec de revoir les mesures légales et financières actuelles ;

**ATTENDU** que les programmes actuels permettant l'entretien du réseau routier utilisé pour le transport du bois datent de plusieurs années et qu'ils n'ont pas été révisés en fonction des nouvelles obligations et réalités municipales ;

**ATTENDU** que le gouvernement doit identifier rapidement des solutions convenables à cette problématique ;

**ATTENDU** que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports doit assumer son leadership dans ce dossier ;

**ATTENDU** la recommandation du comité administratif (CA), telle qu'apparaissant au procès-verbal de la rencontre du 17 août 2016 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Johnny Pizar  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Martin Saindon

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'appuyer la MRC de la Matapédia dans ses démarches auprès du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ainsi qu'au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire afin que ceux-ci se concertent pour analyser sérieusement la problématique du transport de bois sur les routes municipales et trouver à courte échéance, une solution acceptable à l'échelle des municipalités et de l'industrie forestière ;
- ▶ de demander à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) de s'assurer que le gouvernement travaille activement à la recherche de solutions et à la mise en place de programme répondant à la problématique du transport de bois sur les chemins municipaux ;
- ▶ de transmettre copie de la présente résolution à la requérante.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	97,54 %	0	0

ADOPTION

## **12.0 CORRESPONDANCE**

### **12.1 EXTRAIT DU «REGISTRE DE CORRESPONDANCE»**

La secrétaire dépose le compte rendu de la correspondance reçue à ce jour en regard du conseil et du suivi des procès-verbaux, cette dernière étant versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.

## **13.0 RAPPORTS**

### **13.1 PRÉFET**

Le préfet fait un bref retour sur les principales activités. Il a assisté à une rencontre du conseil d'administration de TACTIC afin de discuter des possibilités d'améliorer l'accessibilité à Internet, à une rencontre de l'Agence de la forêt privée ainsi qu'une rencontre des producteurs de bois de l'Estrie, quelques rencontres avec l'Honorable Marie-Claude Bibeau (vétérans, projets des 3 villages, les enjeux de développement économique de la région, etc.), le souper d'ouverture de l'Expo de la Vallée, la conférence de presse de la Ressourcerie pour le concours Artiste-Récupérateur, etc. Il a également participé à de nombreux tournois de golf au cours de la saison estivale.

### **13.2 DÉLÉGATIONS ET PORTEURS DE DOSSIER**

Nathalie Dupuis, responsable des dossiers à caractère social, indique que les employés du Centre d'action bénévole (CAB) sont maintenant syndiqués (CSN). Les rénovations au niveau de la structure extérieure devraient débuter sous peu. Au niveau de la Ressourcerie, le Lac-à-l'épaule s'est tenu en juillet et un conseil d'administration se tiendra la semaine prochaine.

Bernard Marion, responsable des dossiers de sécurité publique informe le conseil que les cadets ont sillonné la ville de Coaticook, à pied et à vélo. Le projet pourrait être au niveau de la MRC l'an prochain. Le sergent Pelletier a présenté le rapport bimestriel pour les mois d'avril-mai et de juin-juillet lors de la dernière rencontre. Au niveau des statistiques, on note une légère augmentation du nombre de collisions avec blessés et une augmentation du nombre de collisions dû à la négligence de piéton. 2 constats ont été émis à des piétons imprudents qui n'ont pas respecté la signalisation. Au niveau de la criminalité et interventions policières, on observe une augmentation du nombre de voies de fait et des autres crimes contre la personne, ainsi que des fraudes et des dossiers de stupéfiants, mais une baisse des introductions par effraction, des vols simples, vols de véhicules ainsi que des méfaits. Au niveau des stupéfiants, de nombreuses informations déjà reçues du public devraient permettre d'éradiquer bon nombre de plans lors de l'Opération Cisaille. Il félicite l'organisation du Camp 911 ainsi que tous ceux qui ont participé à la grande simulation à Waterville.



## **LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**

### **Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Bernard Vanasse, responsable des dossiers touristiques indique que l'achalandage est en hausse au niveau du bureau d'accueil touristique ainsi que pour beaucoup d'attraits de la région. Beaucoup de beaux projets ont vu le jour cette année et ont contribué au succès de la saison (exemple le permis de goûter, les vœux cœur villageois, les navettes de *Foresta Lumina*, etc.).

Bertrand Lamoureux, responsable du développement économique indique que beaucoup de dossiers sont travaillés au niveau du développement économique (carte industrielle, vidéos promotionnels, salon de l'emploi, demande d'aide financière, etc.).

### **13.3 DIRECTEUR GÉNÉRAL ET ÉQUIPE DE LA MRC**

Les principaux dossiers ayant occupés la direction générale et l'équipe de la MRC au cours des 2 derniers mois (outre les sujets discutés au conseil) sont les suivants : l'exercice de planification organisationnelle de la MRC dont les résultats seront présentés lors de la journée annuelle de réflexion des élus (Lac à l'épaule), l'accueil et intégration du technicien en génie municipal et l'agente de développement en loisirs, le tournoi de golf de la MRC, réception et ouverture des dossiers de vente pour taxes, élaboration d'un nouveau code de déontologie des employés, élaboration d'une nouvelle politique de gestion contractuelle, révision du contenu du site Web de la MRC, évaluation du service d'inspection suite au départ de l'inspecteur, suivi de la planification stratégique de la TME (forum des élus le 22 octobre?), travail sur protocole de SUMI, travail sur l'entente d'entraide SSI St-Isidore/Régie Coaticook, exercices d'évacuation, essais de bornes sèches à Barnston, tenue du Camp 911, ateliers de prévention incendie pour APH et SAE, 9 inspections risques faibles et moyens, 16 inspections risques élevés et très élevés en marge du schéma de couverture de risques, mise à jour des instruments d'urbanisme de Saint-Venant-de-Paquette, modifications réglementaires pour Saint-Herménégilde, Sainte-Edwidge-de-Clifton et Dixville, soutien au projet de corridor de liberté et de bassin de rétention à Coaticook, lettre aux récalcitrants pour l'obligation de vidange de fosse septique et bilan à ce jour, des vidanges, compilation des statistiques et rapport d'avancement du PGMR, 6 permis d'abattage d'arbres, finalisation et envoi au MAPAQ du portrait dans le cadre du PDZA, surveillance de chantiers et soutien technique au niveau du génie municipal, préparation d'un vidéo promotionnel pour plusieurs entreprises (servira pour le salon de l'emploi), projet de carte industrielle utilisé pour faire la promotion du tissu industriel sur notre site web, inventaire industriel annuel, projet de plan de sensibilisation à l'immigration, suivi soutenu avec certaines entreprises, plan de marketing de la « Région de Coaticook », soutien à Compton et au 3 villages pour l'élaboration du leur plan de développement, finalisation du projet de l'Aquaticook (canot-kayak), soutien au déploiement du circuit électrique, finalisation du planificateur familial, recherche de financement à long terme pour le travailleur de rue, finalisation de plans d'action de politique familiale et des aînés de certaines municipalités, participation à la tournée agricole annuelle du Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est, soutien aux travaux de la politique culturelle de Compton, reddition de compte au CSLE, supervision des travaux de Patri-Arch sur la caractérisation des noyaux villageois, suivi et reddition des activités du plan du livre, préparation d'une rencontre visant la concertation des sociétés d'histoire pour un projet d'acquisition d'archives privées, accompagnement des SAE par un soutien aux coordonnateurs (beaucoup de problématique de parents et de comportement).



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Ouverture de poste appariteur et responsable de la salle d'entraînement, organisation du local d'Acti-sports, planification du parc à Martinville, soutien à Compton sur la planification des loisirs, soutien au projet de l'Indian Stream suite à la réception du concept, poursuivre la promotion de la région, accueil de groupes, soutien au projet de cœur villageois de Coaticook (TCE), animation du BAT, support divers, etc.

**13.4 AUTRES INFORMATIONS ET/OU RAPPORTS**

**13.4.1 CIRCUIT ÉLECTRIQUE – LANCEMENT**

Le directeur général informe les membres du conseil que la conférence de presse se tiendra le 15 septembre à compter de 11 heures au Pavillon des Arts et de la Culture de Coaticook.

**14.0 RETOUR SUR LA SESSION**

Rien à signaler.

**15.0 CLÔTURE DE LA SESSION**

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 22h24.

\_\_\_\_\_  
LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

\_\_\_\_\_  
LE PRÉFET

En signant le présent procès-verbal, le préfet est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*.

Les documents relatifs à la session sont classés sous le code 102-102, session ordinaire du conseil du 24 août 2016

\_\_\_\_\_  
Responsable des archives